



Salariés de VINCI, mobilisez-vous pour votre salaire Aucun salaire en dessous de 2000 €, une augmentation générale de 300€

Une remise à niveau des salaires devient une urgence vitale surtout pour ceux qu'on a qualifiés il n'y a pas si longtemps de « travailleurs de première ligne », ceux qui font avancer par leur production l'économie de notre pays.

Il ne faut surtout pas oublier que le salaire est la base de tout notre système de répartition en France : les caisses de la sécurité sociale, de la retraite, du chômage, ... de tous cela nous en avons tous besoin.

Les patrons, les financiers parlent de rémunération comprenant un tas de variables, pour eux le mot salaire est à bannir, car ils veulent casser notre système social de protection. Il faut donc impérativement, surtout en ces moments troublés, que les salariés s'unissent et se mobilisent pour se faire entendre.

Le groupe Vinci et ses actionnaires ne cessent de s'enrichir d'année en année, alors que ses salariés qui font front de toutes parts sur le terrain et produisent toutes ces richesses n'en bénéficient nullement.

Au fil de ces années, on en est arrivé à un tel point qu'il ne faut même plus employer le terme de pouvoir d'achat mais de reste à vivre !

Pour Vinci, l'augmentation des salaires, bien souvent à la tête du client et très rarement généralisée sera le plus souvent inférieure à 2,2% en 2025. Pour les très petits salaires avec la hausse de la cotisation de la mutuelle cela va induire mathématiquement une baisse du salaire net pour cette nouvelle année, une honte pour un groupe tel que VINCI !!

Alors que les prix à la consommation explosent depuis plusieurs années, surtout sur des postes importants de dépenses au niveau du foyer familial.

Ceci se répète d'année en année, alors que les bilans financiers et les résultats du groupe qui se chiffrent en Milliard d'euros n'ont cessé de croître.



Pour toutes ces raisons, salariés du groupe VINCI, organisez-vous, mobilisez-vous avec la CGT : Pas de salaire en dessous de 2000€, 300€ d'augmentation pour tous et retour au départ en retraite à 60 ans ou 150 trimestres validés.

**Mobilisons nous le
13 février 2025
à 10H
devant le siège
Vinci 92000 Nanterre
1973 Bd de la Défense,
92000**



L'argent dans le groupe Vinci il y en a, voici quelques chiffres pour l'année 2024 : Le chiffre d'affaires et le carnet de commande devraient avoisiner les 70 Milliards, la trésorerie disponible serait d'environ 12 Milliards pour un résultat net qui devrait se situer autour de 5 Milliards.

VINCI a le pouvoir de permettre à l'ensemble de ses salariés de vivre dignement donc également à ses salariés de « première ligne » qui au quotidien créent la richesse du groupe.

N'oublions pas également la retraite à 64 ans ! impossible dans **nos métiers très pénibles**. Vinci parle « d'employabilité » ! Une hérésie, alors qu'on sait que 50% des salariés dans nos métiers sortent précocement du monde du travail avant 59 ans. Pour cela nous demandons pour nos métiers **la retraite anticipée à 55 ans. L'âge moyen des traitements des dossiers inaptitudes est de 53,5 ans.**

Sans oublier des embauches pour pallier le manque cruel de personnel, ce qui oblige les salariés aujourd'hui sur les chantiers à être « multitâches » pour un même salaire et qui plus est à l'origine de l'augmentation des accidents de travail.

